



FICHE DE PRÉ RÉSERVATION SALLES MUNICIPALES

**DEMANDE À ADRESSER À MONSIEUR LE MAIRE AU PLUS
TARD 1 MOIS AVANT LA DATE DE LA MANIFESTATION PRÉVUE**

Demandeur :

Association :

Adresse :

N° de téléphone (obligatoire) : Portable :

E-mail : @

Objet de la manifestation :

Manifestation à entrée payante et/ou à but lucratif : oui non - Manifestation publique ou privée

Date de la manifestation :

Réservation souhaitée du : / ... / au / ... / (Avec les dates de montage et démontage et de remise en état)

Horaires de réservation :

Espace souhaité : (cocher la case correspondante)

Matériels prévisionnels détaillés :

Espace Maurice MULLER

MLN Contact

Centre Culturel Municipal

- Salle Méditerranée
- Salle Nymphes
- Salle Naïades
- Salle Neptune
- Léonard de Vinci

Espace Liberté

Parc Robinson

Toute utilisation d'une salle pour une manifestation grand public nécessite la présence d'un SSIAP

CETTE FICHE DE PRÉ RÉSERVATION NE VAUT PAS ACCORD

En cas d'acceptation, votre demande définitive devra parvenir impérativement et au plus tard 1 mois avant la date de la manifestation pour être finalisée, au-delà de ce délai la pré réservation sera annulée.

Votre demande devra parvenir impérativement et au plus tard 1 mois avant la date de la manifestation pour être finalisée. Cette demande doit être communiquée uniquement au guichet unique des associations :

Hôtel de Ville BP 46 – 06212 Mandelieu-La Napoule Cedex
Tél : 04 92 97 35 93 – Fax : 04 92 97 30 05 – E-mail : association@mairie-mandelieu.fr

Cadre réservé à l'administration : Visa sous réserve de disponibilité

Refus

Observation :

.....

.....